

DOI : 10.5281/zenodo.14512224

LES EMPRUNTS AU FRANÇAIS DANS LE DIALECTE KOWEÏTIEN : TRACE DE LA DYNAMIQUE INTERACTIVE DES LANGUES¹

Résumé : Le voyage des mots d'une langue vers une autre, connu sous le nom d'"emprunt lexical", constitue la forme la plus commune d'échange linguistique. Le présent article propose une réflexion linguistique sur l'influence lexicale française sur l'arabe dialectal, plus précisément l'arabe dialectal koweïtien. Notre hypothèse est de prouver que, contrairement aux idées répandues, le français est bien présent dans l'arabe dialectal de la péninsule arabique y compris au Koweït, une présence qu'on pensait toujours marginale et imperceptible, même si le contact se fait généralement de façon indirecte. Il s'agira aussi de montrer que les emprunts aux français se plient à une régularité systémique dans la mesure où ces lexèmes s'intègrent dans la langue d'accueil et se prêtent généralement aux règles phonétiques et morphologiques de celle-ci.

Mots-clés : emprunt lexical, interaction linguistique, français, arabe dialectal koweïtien, phonologie, morphologie

LOANWORDS FROM FRENCH IN THE KUWAITI DIALECT: TRACE OF THE INTERACTIVE LANGUAGE DYNAMICS

Abstract: The journey of words from one language to another, known as "lexical borrowing" or loanwords, constitutes the most common form of linguistic exchange. This paper offers a linguistic reflection on the French lexical influence on dialectal Arabic, more precisely Kuwaiti Arabic. Our hypothesis is to prove that, contrary to widespread ideas, French is indeed present in the dialectal Arabic of the Arabian Peninsula, including in Kuwait, a presence that was always thought to be marginal and imperceptible, even if contact is generally made indirectly. It will also show that loaning from French comply with a systemic regularity to the extent that these lexemes are integrated into the host language and generally lend themselves to the phonetic and morphological rules of Kuwaiti dialect.

Keywords: lexical borrowing, linguistic interaction, French, Kuwaiti dialect Arabic, phonology, morphology

1. Introduction

« Aucun groupe social n'est monolingue. En plus de la langue maternelle, chaque individu a une autre langue » (Napitupulu, 2018 : 2). Depuis toujours, les langues interagissent réciproquement. Résultat : des phénomènes d'échange linguistique qui jouent un rôle important dans l'évolution des langues, reflétant les interactions sociales et culturelles entre diverses populations et civilisations. « L'utilité de l'emprunt linguistique en tant que processus d'enrichissement des langues reste (...) incontestable » (Loubier, 2011 : 6). Le contact entre deux ou plusieurs langues – qu'il soit direct ou indirect – produit des faits linguistiques divers : emprunts lexicaux, calques, accents étrangers, interférences, alternances codiques ou *code-switching*, pidgins, créoles, systèmes mixtes, etc.

Le voyage des mots d'une langue vers une autre, connu sous le nom d'*emprunt lexical*, constitue la forme la plus commune d'échange linguistique. Il s'agit « d'un phénomène

¹ Racha Elkhamissy, Université Ain Shams, Université du Koweït, racha.elkhamissy@ku.edu.kw



intrinsèque aux langues, la très grande majorité des langues se développant non pas dans un environnement clos et étanche à toute influence externe, mais au contraire dans un écosystème dont elles ne sont qu'un composant » (Cartier, 2019 : 3). Les mots voyageurs sont appelés *mots d'emprunt* ou *mots empruntés*.

Il est indéniable que ce fait linguistique courant et universel implique une interaction socioculturelle et linguistique entre deux ou plusieurs communautés. L'empreinte culturelle (Baider, 2007) se retrouve dans les traces lexicales et grammaticales qu'en portent les langues et ce par l'importation/exportation des lexèmes.

Dans le trajet évolutif des langues, les mots se déplacent généralement d'un espace langagier à un autre avec un bagage culturel important. Naturellement, il existe de nombreuses haltes ou arrêts conditionnés par l'environnement qui pourraient affecter la réussite linguistique de l'opération d'emprunt. En d'autres termes, de nombreuses variables linguistiques, sociales et culturelles sont attribuées au processus d'emprunt linguistique.

Les emprunts s'effectuent généralement dans les deux conditions fondamentales suivantes :

- deux langues peuvent partager certains traits communs, ces traits étant de nature universelle ;
- deux langues peuvent partager des caractéristiques parce qu'elles proviennent d'une même langue d'origine ou d'une culture commune.

Or, ce n'est toujours pas le cas. Certaines langues appartenant à des familles différentes s'échangent des mots mutuellement. Le cas des emprunts français en arabe ne fait pas exception.

L'arabe est une langue sémitique parlée en Afrique du Nord, la plupart de la péninsule arabique et d'autres régions du Moyen-Orient. L'arabe standard moderne (ASM) est actuellement la seule forme officielle de l'arabe. L'une des particularités de cette langue est qu'elle se présente sous différentes variétés dialectales. Dans cet article, nous abordons l'influence lexicale française sur l'arabe dialectal, plus précisément l'arabe dialectal koweïtien (désormais ADK)¹. Du français vers l'arabe koweïtien, les emprunts lexicaux en font un objet d'étude intéressant, d'autant plus que cet exemple de transfert n'a pas été étudié de façon approfondie et peut paraître relativement surprenant. De son côté, l'ADK semble avoir manifesté un accueil favorable à des mots français, particulièrement dans le domaine de la vie quotidienne.

Dans ce travail, nous commençons par un bref aperçu sur le statut des langues arabe et française dans la société koweïtienne, tout en examinant certains facteurs qui affectent les modèles d'échange de mots entre ces deux langues. Nous cernons ensuite le concept d'emprunt lexical comme élément d'impact et d'interaction entre deux langues. A la suite de cette présentation du phénomène de l'emprunt et du processus d'intégration des lexèmes, une étude sur le plan linguistique est entamée : comme l'emprunt implique qu'une langue prenne une unité lexicale d'une autre langue et en fasse une partie permanente de son propre système, nous analysons quelques exemples en nous centrant sur l'adaptation-intégration des mots empruntés au français dans le dialecte koweïtien sur les deux niveaux, phonologique et morphologique.

Notre hypothèse est de prouver que, contrairement aux idées répandues, le français est bien présent dans l'arabe dialectal de la péninsule arabique y compris au Koweït, une présence qu'on pensait toujours marginale et imperceptible, même si le contact se fait généralement de façon indirecte. Il s'agit aussi de montrer que les emprunts aux français se

¹ L'arabe koweïtien est la variété de la langue arabe parlée par les autochtones. Johnstone (1963 ; 1967) étudie les dialectes de la région arabe nord, y compris ceux de la région du Golfe qui forment la région orientale. Les dialectes de ce groupe sont ceux du Qatar, Koweït, Bahreïn, Al-Hasā et la côte de la Trêve (Oman de la Trêve).

plient à une régularité systémique dans la mesure où ces lexèmes s'intègrent dans la langue d'accueil et se prêtent généralement aux règles phonétiques et morphologiques de celle-ci.

Le but de cette recherche est de relever toutes les alternances d'ordre phonologique et morphologique qui touchent les emprunts français en ADK. Cela revient à poser plusieurs questions : comment la langue emprunteuse (LE) arrive-t-elle à intégrer phonétiquement et morphologiquement au sein de son système certaines formes qui lui sont étrangères ? Quelles sont les modifications que subissent les emprunts au français pour s'adapter au dialecte koweïtien ? Y a-t-il des contraintes qui expliquent cette adaptation ?

L'intérêt de notre travail réside d'abord dans l'importance de la composante phonologique et son interaction avec la morphologie dans ce processus d'importation-intégration des lexèmes.

2. Méthodologie et collecte de données

Il s'agit d'une étude descriptive et analytique où plusieurs sources ont été interrogées pour obtenir des informations sur les emprunts français en ADK et sur le statut du français dans la société koweïtienne afin de se construire une idée du contexte sociolinguistique de l'emprunt.

Les données pour les emprunts français qui sous-tendent cette étude ont été collectées :

- d'un corpus oral recueilli sur le terrain entre 2019 et 2024 au cours de mon expérience d'enseignement à l'Université du Koweït où j'ai partagé réflexions avec collègues et étudiants koweïtiens¹ dont la langue maternelle est l'ADK ;
- de deux ouvrages : *qāmūs al-kalimāt al-'ağnabiyya fī al-lahǧa al-kuwaytiyya* (*Dictionnaire des mots étrangers dans le dialecte koweïtien*) rédigé par Khaled Mohamed Salem en 2009. Le livre compte 196 pages, à travers lesquelles il a rassemblé des mots étrangers au dialecte koweïtien, mots anciens et nouveaux. Dans l'introduction, l'auteur précise : « Le dialecte koweïtien a été influencé à travers les âges par différentes langues et dialectes tels que le persan, le turc et l'indien, et certains mots italiens, français, swahili et ourdou, et les restes de mots syriaques et araméens » (nous traduisons)² ; l'ouvrage *'atīǧ al-šūf... fī al-kalimāt wal-ḥurūf* (*Vielle laine en mots et lettres*) publié en 2010 de son auteur le diplomate koweïtien Anas Issa Al-Shaheen qui rassemble la plupart des mots de la langue koweïtienne à partir de sources fiables et en donne des informations phonétiques, des explications sémantiques et parfois étymologiques ;
- du site *lahjah*³, le premier site Web spécialisé dans le dialecte koweïtien, permettant d'interpréter les mots et proverbes koweïtiens de manière simplifiée et scientifique.

Ces sources nous ont pourvue de mots d'origine française qui sont toujours employés dans l'arabe koweïtien.

Nous avons également consulté la base de données *The World Loanword Database* (WOLD), éditée par Martin Haspelmath et Uri Tadmor, qui est une publication scientifique de l'Institut Max Planck d'anthropologie évolutionniste, Leipzig (2009)⁴. Cette base de données fournit des lexèmes (mini-dictionnaires d'environ 1000 à 2000 entrées) de 41 langues du monde entier, avec des informations complètes sur le statut d'emprunt de chaque mot. Elle permet aux utilisateurs de trouver des emprunts, en précisant les langues sources

¹ Mes remerciements vont spécialement aux étudiants : Hamad ELZAMEL, Mohamed SHEHAB, Rashed ALMUTAIRI et Maali ALMUTAIRI.

² "تأثرت اللهجة الكويتية على مر العصور بلغات ولهجات مختلفة كالفارسية والتركية والهندية، وبعض الكلمات الإيطالية والفرنسية والسواحلية والأوردية، وبقيت كلمات سرينية وأرامية"

³ <https://www.lahjah.com/web/>, consulté le 17/6/2024.

⁴ <http://wold.clld.org>, consulté le 18/6/2024.



ou prêteuses dans chacune des 41 langues, facilite la comparaison des emprunts entre les langues et indique les langues réceptrices ou emprunteuses. Il est à noter que la langue arabe ne figure que dans la liste des langues prêteuses¹, avec trois variantes uniquement : l'arabe égyptien, l'arabe, et l'arabe marocain.

48	Algonquian (Powhatan)	Algic
49	Altaic	
50	Aluku	Indo-European, Germanic
51	Amharic	Afro-Asiatic, Semitic
52	Egyptian	Afro-Asiatic
53	Arabic	Afro-Asiatic, Semitic
54	Arabic (Moroccan)	Afro-Asiatic, Semitic
55	Arawakan (Haiti)	Arawakan
56	Arawakan	
57	Armenian	Indo-European

Capture d'écran : *The World Loanword Database* (2009)

Le facteur principal à l'origine de ce résultat est la tendance puriste de la langue arabe qui manifeste une certaine réserve en matière de variation et d'ouverture linguistique, due principalement à son origine, l'arabe classique, langue sacrée du Coran.

Afin de surmonter les problèmes concernant la transcription des mots d'emprunts, nous utiliserons trois moyens : la transcription à l'aide de l'alphabet arabe et le système de translittération *Arabica* (pour la langue arabe)² ; et l'alphabet phonétique international API (pour la langue française).

3. Statut de l'arabe et du français au Koweït

Les langues sont des systèmes ouverts, et les dialectes encore plus. « Situé dans la zone où sont nées les premières civilisations, ouvert vers le large » (Lemaud, 1976 : 88), le Koweït se singularise à bien des égards : son attitude avenante envers les différentes cultures et civilisations ainsi que les différentes communautés qu'abrite son territoire favorisent cet échange linguistique.

Petit État de 17 818 de km², le Koweït est situé dans la péninsule arabique, près du Golfe. Selon la Constitution du 16 novembre 1962, l'article 3 stipule : « La langue officielle de l'État est l'arabe » (nous traduisons³). Si la langue officielle est l'arabe standard moderne, qui adopte plutôt un comportement conservateur face aux transferts linguistiques et dont la quasi-totalité des lexèmes proviennent de l'arabe classique, le dialecte koweïtien, lui, regorge de nombreux mots liés au patrimoine populaire, à l'environnement local et aux emprunts à des langues étrangères. Certains de ces mots empruntés ont disparu, tandis que d'autres continuent à être utilisés.

« Le dialecte du peuple koweïtien a une distinction et une particularité, comme c'est le cas de tous les dialectes des peuples du monde, mais cela ne signifie pas qu'il diffère de la langue maternelle ou qu'il s'éloigne jour après jour de la langue arabe éloquente. Au contraire, nous trouvons que de nombreux mots étrangers, ainsi que ceux purement koweïtiens, ont reculé face à leurs homologues classiques » (nous traduisons⁴) (Alshahin, 2010 : 21)

¹ <https://wold.clld.org/language>

² Nous serons parfois contrainte à ajouter dans la transcription arabe quelques sons qui n'existent qu'à l'oral comme le /g/ et le /v/.

³ المادة 3 : لغة الدولة الرسمية هي اللغة العربية

⁴ "اللهجة أهل الكويت تتميز وخصوصية كما هو الحال في كل لهجات شعوب العالم إنما لا يعني هذا أنها تختلف عن اللغة الأم أو أنها تتسلخ يوماً من بعد يوم عن اللسان العربي الفصيح، بل على العكس من ذلك نجد أن العديد من الألفاظ الأجنبية وكذلك الكويتية البحتة قد انحسرت في وجه قريناتها الفصحى" (الشاهين، 2010، ص21)

Dr Yaqoub Al-Ghunaim abonde dans le même sens dans son ouvrage *'alfāz al-lahğa al-kuwaytiyya fī kitāb lisān al-'arab l-ibn manzūr* (Mots du dialecte koweïtien dans le livre *Lisan Al-Arab d'Ibn Manzour* (2004 : 21-22) soulignant que le dialecte koweïtien a rétabli son équilibre et remplacé les emprunts étrangers par des mots arabes classiques, tels que *mutōr* qui est devenu *sayyāra* (voiture), *kirfaya* devenu *sarīr* (lit), *tunbaḥiyya* devenu *kura* (balle), *silqi* devenu *masāḥa* (zone), *ranq* devenu *lūn* (couleur) et *kandišan* devenu *mukayif* (climatisation).

Néanmoins, il existe encore des mots étrangers dans le dialecte local, dus à des emprunts lexicaux à grande échelle à plusieurs langues : « au turc, à l'hindi, au persan, à l'ourdou et, surtout et de plus en plus au cours de la dernière décennie, aux cultures occidentales » (Alshemeri, 2021 : 30).

On relève trois raisons principales pour les emprunts étrangers attestés au Koweït :

- D'abord, le Koweït est un pays ouvert à toutes les civilisations et cultures et reçoit chaque année un grand nombre d'étrangers ;
- le second facteur est que les Koweïtiens aiment voyager aux quatre coins de la planète et découvrir le monde ;
- en plus des moyens de communication modernes qui se développent et dont le rôle augmente chaque jour, ce qui permet à de nouveaux mots étrangers de s'infiltrer plus facilement dans l'arabe koweïtien.

Le transfert linguistique des mots du français vers l'ADK semble à première vue impertinent en raison de la distance géographique séparant les deux pays et du passé colonial anglais du Koweït, d'autant plus que, historiquement parlant, le contact entre la France et cet Émirat qui date de la fin du XVIII^{ème} siècle était d'abord politique, puis commercial au cours du XIX^{ème} siècle, l'État koweïtien étant un carrefour maritime entre les Indes, l'Europe et l'Empire ottoman, notamment grâce au commerce des chevaux arabes, utilisés à des fins militaires, et des perles.

Or, l'emprunt linguistique est le résultat d'un contact linguistique et d'une interaction culturelle - directs ou indirects - au cours desquels les individus échangent la langue, des aspects de la vie et d'autres phénomènes culturels. Ce sont les dialectes syro-libanais et égyptien qui ont joué le rôle d'intermédiaires entre le français et l'arabe koweïtien, ou encore d'autres langues comme le turc et l'anglais. La langue turque était la langue officielle et administrative de la région jusqu'à 1916 sous l'Empire ottoman qui accordait une grande importance au maintien d'une relation diplomatique favorable avec la France¹. De même, la langue anglaise, qui comporte des milliers d'emprunts français², a profondément imprégné le Koweït qui était sous le protectorat britannique depuis 1899.

A l'intérieur du système éducatif koweïtien, le français est en effet enseigné depuis 1966. Près de 500 enseignants assurent cette mission dans près de 150 lycées publics. Avec environ 30000 apprenants recensés chaque année, le français est aujourd'hui la 2^{ème} langue étrangère enseignée au Koweït, derrière l'anglais. De plus, l'Université du Koweït possède un Département de français (Faculté des Lettres). Cette présence francophone est aussi illustrée par la présence au Koweït de 44 ambassades de pays membres de la Francophonie, un lycée français (le Lycée français du Koweït 1989 dont 15% des étudiants sont koweïtiens), un centre culturel (l'Institut français du Koweït – IFK 2012), et la diffusion de France 24 et de la radio francophone RFI³. L'ambassade de France favorise également les études en

¹ Il y a environ 4 231 emprunts français en turc. (Cf. Berk-Bozdemir, 1999)

² Plus de 10000 mots français ont trouvé leur place en anglais et environ trois quarts de ces mots sont encore utilisés.

³ <https://timeskuwait.com/news/le-koweit-se-pare-des-couleurs-de-la-francophonie-lancement-du-mois-de-la-francophonie-au-koweit/> consulté le 7/7/2024.



France via Campus France. Ainsi le français a-t-il su se frayer une place dans le quotidien koweïtien.

Ce sont donc les contacts – directs et indirects – entre le français et l’ADK, avec les traces linguistiques des transferts culturels qui ont favorisé ce voyage linguistique.

4. Contexte théorique

L’emprunt est « une forme d’expression qu’une communauté linguistique reçoit d’une autre communauté » (Deroy, 1956 : 18). Jean Dubois, dans son *Dictionnaire de la Linguistique*, définit ainsi l’emprunt :

« un phénomène sociolinguistique dans le domaine des contacts des langues. Il y a emprunt quand le parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait dans un parler B et que A ne possédait pas. L’unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts » (2007 : 177).

Christiane Loubier précise qu’il s’agit du « procédé par lequel les utilisateurs d’une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d’une autre langue » (2011 : 10).

Il existe plusieurs types d’emprunt. Ce qui nous importe sont les emprunts lexicaux proprement dit qui « comprennent les lexies dont le signifiant (avec ou non adaptation phonique et/ou graphique [...]) et/ou le signifié [...] sont directement importés dans la langue réceptrice » (Cartier, 2019 : 4). Il est à noter que le mot emprunté

« a toutes les chances de s’introduire dans l’usage de l’ensemble des locuteurs, s’il est considéré comme utile, si son intégration dans le système de la langue ne pose pas trop de problèmes, si le statut socioculturel de la langue-source par rapport à la langue-cible est réputé prestigieux, etc. Progressivement, il prend sa place dans la structure de la langue et se met à établir des relations avec les unités préalablement existantes » (Niklas-Salminen, 2012 : 173).

5. Le processus d’intégration d’un emprunt lexical

« L’intégration, selon qu’elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tel qu’il se prononce (et s’écrit) dans la langue B ; il y a toutefois généralement, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A » (Dubois *et al.*, 2007 : 177-178).

Le processus d’intégration se déroule principalement en 4 étapes. Dans l’étape 1, un lexème sort de la langue prêteuse (LP) pour entrer dans la langue emprunteuse (LE) via un emprunteur (individu ou communauté) en fonction de ses compétences (phonétique-phonologique et morphologique). Il/elle – emprunteur – peut ou non percevoir correctement le lexème de la LP. Différents cas se présentent alors :

- les sons de la LP sont identiques aux sons de la LE et donc perçus avec précision ;
- les sons de la LP sont nouveaux (c’est-à-dire différents des sons de la LE existants) mais sont toujours susceptibles d’être perçus avec précision ;
- les sons de la LP ne sont pas similaires aux sons de la LE et ne sont donc pas susceptibles d’être perçus avec précision ; ils sont plutôt classés comme équivalents à d’autres sons similaires de la LE.

Notons que la perception d’un même phonème peut différer selon la position syllabique et l’environnement phonétique précis dans lequel il se produit.

Par conséquent, l’entrée du lexème dans la LE peut ou non être identique à sa sortie de la LP. Si l’entrée en LE est différente, c’est là la première instance d’adaptation.

À l’étape 2, celle de la production, le lexème est soumis soit à une ultérieure adaptation soit à une adoption par l’emprunteur. Le premier procédé implique la modification

de la forme de l'emprunt dans le système phonologique et morphologique de la LE. L'adoption est la stratégie inverse par laquelle les formes empruntées de la LP sont intégrées dans la LE sans altération. L'adaptation est donc une stratégie plutôt conservatrice qui préserve le système de la LE.

Si la structure phonologique de l'emprunt est absolument marquée – c'est-à-dire a une grande complexité phonétique – ou relativement étrangère à la LE comme c'est généralement le cas pour le français comparé à l'arabe, les emprunteurs pourraient ne pas posséder la capacité de produire la structure en question. La compétence phonétique-phonologique est donc un facteur clé pour déterminer si l'adaptation commence déjà au cours de la première étape (perception) ou dans le choix entre l'adoption et l'adaptation au cours de la deuxième étape (production).

Une fois que l'emprunteur a réalisé sa production à l'étape 2 – qu'elle soit avec ou sans adaptation-, l'emprunt se répand au cours de l'étape 3 auprès d'autres individus (diffusion) dans le discours de la communauté et commence potentiellement à se propager en tant qu'unité lexicale. Avec un usage répété, le mot devient un lexème bien établi échangé par les locuteurs mais variant éventuellement d'un individu à un autre. Cela peut potentiellement déclencher un nouveau cycle de variation ou de conventionnalisation pour d'autres locuteurs (étape 4) jusqu'à ce que son usage soit systématisé dans les différents aspects de la vie ce qui lui confère un statut à part entière dans le lexique parlé.

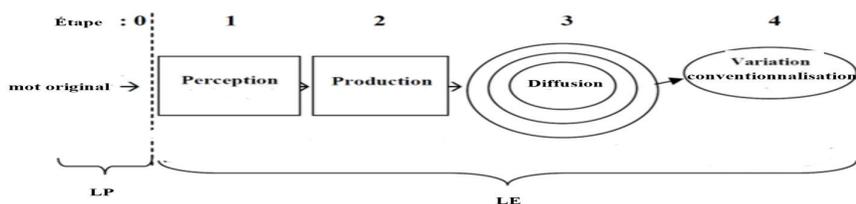


Figure : schéma du processus d'intégration des emprunts

Nous soutenons que le milieu social, les médias, la technologie, les attitudes dominantes à l'égard des mots étrangers conditionnent les mots empruntés, affectant les formes phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques de ces emprunts, et ont un impact sur leur degré d'intégration dans la langue d'accueil.

De nombreux emprunts, dont certains sont arabisés, sont largement utilisés aujourd'hui en arabe koweïtien. L'arabisation implique le fait de modifier le mot étranger qui laisse sa forme linguistique première, après avoir subi des changements phonétiques et/ou morphologiques si nécessaire. L'intégration des mots empruntés suscite beaucoup d'opposition de la part des puristes de la langue, qui craignent que l'assimilation de termes étrangers ne change l'identité de l'arabe et, si appliqué à outrance, aboutirait même à une forme de langue hybride. Cependant, face à l'afflux massif de nouveaux mots qu'il convient de rendre en arabe, même les puristes et les traditionalistes ont dû accepter et tolérer des termes étrangers, qui ont trouvé leur place dans la langue et ont de plus en plus gagné approbation, surtout qu'il s'agit du niveau oral dialectal.

6. Description et analyse linguistique des emprunts

« La première constatation que l'on doit faire est que contrairement à l'opinion courante emprunter un mot à une langue étrangère n'est pas emprunter globalement le signifiant et le signifié de ce mot » (Pergnier, 1981 : 26). L'emprunt peut subir des modifications plus ou moins profondes au cours du processus d'intégration. En passant d'une langue à l'autre, le mot voyageur fonctionne dans le système de la langue réceptrice en s'adaptant au niveau phonique et/ou morphologique. L'emprunt peut connaître également des adaptations sémantiques.

Notre objectif est, dans une perspective linguistique, de décrire les propriétés phonologiques et morphologiques des unités lexicales empruntées, et les mécanismes permettant d'expliquer les modifications de l'une ou de plusieurs de ces propriétés, aboutissant à la forme lexicale finale arabisée. Dans un premier temps, nous observerons les modifications phoniques de ces mots pour montrer comment les habitudes articulatoires du l'ADK s'imposent aux formes empruntées. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur l'éventuelle modification morphologique de ces emprunts.

6.1. L'intégration phonologique des unités empruntées

Dans l'intégration phonologique des emprunts s'offrent deux possibilités : les structures phoniques de la langue prêteuse peuvent être soit préservées telles qu'elles sont (adoption), soit modifiées pour s'adapter au système phonétique de la langue emprunteuse (adaptation). « Les systèmes phonologiques des différentes langues ne coïncident que rarement. C'est pour cela que l'emprunt subit souvent des adaptations phoniques » (Niklas-Salminen, 2012 : 174). En emprunts phonétiques et interaction linguistique, l'hypothèse prédominante est que l'adaptation est le résultat le plus courant du processus d'intégration. Cette hypothèse est probablement correcte, bien que les différents contextes d'emprunts doivent toujours être pris en compte.

Pour les langues française et arabe, « si on les compare, on va se rendre compte que le système phonétique arabe est marqué par un consonantisme riche et un vocalisme pauvre, par contre celui du français est riche en vocalisme ce qui va donner lieu à un champ d'intégration phonétique varié » (Sid Ahmed, 2012 : 78). La grande différence entre les systèmes français et arabe donne lieu à des difficultés de prononciation des emprunts au français par le locuteur koweïtien, qui se trouve contraint d'apporter des modifications phonologiques aux emprunts de sorte qu'ils s'adaptent au moule de l'ADK. Des phonèmes disparaissent, d'autres apparaissent. Certains sont supplantés par des sons voisins, d'autres subissent une permutation.

L'influence arabe a touché certaines unités sonores et laissé des traces dans la prononciation des mots français. Notre intérêt se portera, exemples à l'appui, sur les niveaux les plus affectés par cette adaptation phonologique, à savoir les niveaux vocalique¹ et consonantique.

6.1.1. La modification d'un phonème consonantique

Les locuteurs koweïtiens ont tendance soit à négliger les phonèmes consonantiques inconnus ou imprononçables, ou à les remplacer par des phonèmes usuels plus ou moins proches pour s'adapter² à la structure phonologique du système linguistique du dialecte koweïtien.

1^{er} cas : L'emphasisation

Un des cas attestés est l'*emphasisation*. Par opposition aux consonnes non emphatiques français comme le /s/, le /t/ et le /d/, l'ADK préfère utiliser les consonnes emphatiques /s³/, /t⁴/ et /z⁴/ respectivement :

- (1) châssis [ʃasi] → شاصي [šāṣī]
- (2) salon [salō] → صالون [ṣālōn]
- (3) sauce [sos] → صوص [ṣōṣ]

¹ Les voyelles de l'ADK sont au nombre de 8 (dont 6 de l'ASM) : /a/, /u/, /i/ (voyelles brèves) ; /ā/, /ū/, /ī/ (voyelles longues), auxquels s'ajoutent /ō/ (qui se prononce comme le /o/ français allongé) et /ē/ (qui se prononce comme le /e/ français allongé).

² Dans les transcriptions suivantes, le symbole → signifie « devient ».

³ "لا يميز الكويتيون - أحيانا - بين السين و الصاد و خاصة تحويل السين إلى صاد و ليس العكس" (« Les Koweïtiens ne font parfois pas la distinction entre un /s/ et un /s³/, notamment en convertissant un /s/ en /s³/ et non l'inverse ») (nous traduisons), (Alsaïdan, 1981 : 17).

⁴ Il est à noter que le son /d/ se prononce toujours /z/ en arabe koweïtien.



- (4) pantalon [pātalō] → بنطلون [banṭalōn]
 (5) mode [mōd] → موضة [mōḏa]

Il est à noter que l'emphase est un des phénomènes les plus pertinents et les plus caractéristiques de la langue arabe.

2^{ème} cas : Le voisement/dévoisement

D'autres cas se présentent mettant en jeu la question du *voisement/dévoisement*. A titre d'exemple, la consonne occlusive sourde /p/, absente de l'arabe, se transforme généralement en son homologue sonore /b/. Il en va de même pour le /t/ qui devient /d/ (*cas de voisement*):

- (6) pantalon [pātalō] → بنطلون [banṭalōn]
 (7) crêpe [krɛp] → كريب [krib]
 (8) tournevis [tuʁnɛvis] → درنغيس [darnafīs]

La fricative sonore /v/¹, inexistante dans le système phonologique arabe, se substitue généralement par son homologue sourd /f/ (*cas de dévoisement*) ou parfois par l'occlusive sonore /b/ :

- (9) cravate [kravat] → كرافته [karafita]
 (10) savon [savō] → صابون [ṣābūn]

Certains mots peuvent subir plusieurs adaptations consonantiques qui rendent le mot emprunté méconnaissable, surtout quand les deux systèmes phonologiques impliqués sont très différents. Par exemple, il est très difficile de pouvoir reconnaître que le mot "قففة" "ganafa" koweïtien a pour origine le mot français *canapé*. Ici, l'occlusive vélaire sourde /k/ se prononce avec voisement /g/ et le phonème /p/ devient /f/ :

- (11) canapé [kanape] → قففة [ganafa]²

3^{ème} cas : Le roulement du /r/

Un autre type de mutation est le /ʁ/ français uvulaire standard qui se transforme en un /r/ roulé dans tous les cas d'emprunt :

- (12) rouge [ʁuʒ] → روح [rūdḡ]
 (13) garage [garaʒ] → قراج [garādḡ]
 (14) tour [tuʁ] → تور [tūr]

4^{ème} cas : La chuintisation des sifflantes

Une autre transformation attestée est la *chuintisation* des sifflantes : dans ce type d'emprunts, la chuintante transmet ses traits phoniques à la sifflante :

- (15) sirop [siʁo] → شيرة [šīra]
 (16) kiosque [kjɔsk] → كُشْك [kušk]

6.1.2. La modification d'un phonème vocalique

A l'instar des consonnes, il y a adaptation ou modification au niveau vocalique. De fait, le français possède dans son inventaire phonologique des voyelles qui n'existent pas en arabe.

¹ Bien que le /v/ n'existe pas en arabe, il est parfois maintenu dans la prononciation de certains mots empruntés, d'autant plus qu'il ne représente pas de grandes difficultés articulatoires.

² Il est à noter que le son français /g/ n'existe ni en arabe classique, ni en arabe standard moderne. Il existe seulement dans certains dialectes arabes comme l'égyptien. Dans les autres dialectes arabes, dont l'ADK, il est transmis des langues étrangères et écrit orthographiquement de différentes manières. Au Koweït, il est écrit ق et nous le translittérerons par g.

Le principal type d'altération sera donc la *substitution* de la voyelle par une autre. Cette substitution peut être également due à une préférence pour une voyelle aux dépens d'une autre, ou à une tendance d'harmonisation vocalique au sein d'un mot.

1^{er} cas : La dénasalisation

Le cas le plus usuel est celui de la *dénasalisation*. Les voyelles nasales (/ã/, /ẽ/, /õ/ et /œ/) ne sont plus maintenues : les nasales /ã/, /ẽ/ et /œ/ sont généralement remplacées par la combinaison du phonème /a/ et de la consonne nasale /n/ ou éventuellement /m/ :

- (17) pantalon [pãtalõ] → بنطلون [banʔalõn]
 (18) lampe [lãp] → لمبة [lamba]
 (19) sympathique [sẽpatik] → سمباتيک [sambãtik]
 (20) parfum [paʁfœ] → برفان [barfãn]

La nasale /ã/ se trouve exceptionnellement supplantée par les phonèmes /õ/+n/ dans le mot :

- (21) croissant [kʁwasã] → كرواسون [kurwãõn]

Quant à la nasale française /õ/, elle est transposée généralement par les phonèmes /õ/+n/ :

- (22) garçon [garsõ] → قرسون [garsõn]
 (23) télévision [televizõ] → تليفزيون [tilivizyõn]

Que les voyelles nasales soient en position initiale, médiane ou finale, elles sont systématiquement adaptées phoniquement.

2^{ème} cas : La modification du degré de l'aperture

Les voyelles mi-ouvertes comme /ɛ/ et /ɔ/ deviennent mi-fermées /ē/ et /ō/, celles fermées comme /u/, ou /y/ deviennent mi fermées, la voyelle /œ/ qui n'existe pas en arabe se trouve généralement remplacée par un /ē/, avec une tendance générale au relâchement :

	Fr			ADK
(24)	abat-jour [abaʒuʁ]	/u/	→	/ō/
(25)	buffet [byfɛ]	/y/	→	/ō /
(26)	décor [dekɔʁ]	/ɔ/	→	/ō /
(27)	chalet [ʃalɛ]	/ɛ/	→	/ē/
(28)	bouquet [bukɛ]	/ɛ/	→	/ē/
(29)	étiquette [etikɛt]	/ɛ/	→	/ē/
(30)	hôtel [otɛl]	/ɛ/	→	/ē/
(31)	accessoire [aksɛswaʁ]	/ɛ/	→	/i/
(32)	crème [kʁɛm]	/ɛ/	→	/ē/
(33)	ascenseur [asãsœʁ]	/œ/	→	/ē/
(34)	Europe [øʁɔp]	/ø/ /ɔ/	→	/u/
(35)	cravate [kʁavɑt]	/ɑ/	→	/i/

Tableau : modification du degré de l'aperture des voyelles

Les voyelles */ɛ/, */ø/, */y/, */u/ et */œ/, ainsi que les nasales, absentes de l'inventaire phonologique de l'ADK, sont adaptées dans la totalité des cas. Ces adaptations phoniques ne sont pas du tout surprenantes. Les modes articulatoires du dialecte koweïtien s'imposent la plupart du temps aux formes empruntées.

3^{ème} cas : L'allongement des voyelles

Lorsque le mot emprunté se termine par une voyelle suivie d'une consonne (VC), cette voyelle est généralement allongée :



- (36) salon [salō] → صالون [šālō:n]
(37) hôtel [otəl] → اوتيل [ˈutē:l]
(38) céramique [seʁamik] → سيراميك [sirāmī:k]
(39) décor [dekɔʁ] → ديكور [dikō:r]

6.1.3. La disparition ou l'apparition d'un phonème

Outre la modification des phonèmes, assez souvent on assiste à la chute d'un son, comme le /t/ dans :

- (40) cigarettes [sigaret] → زكاير [zigāyir]

La semi-consonne /ɥ/, inexistante en arabe et difficile à produire, est remplacée généralement par /w/, et la semi-consonne /j/ peut disparaître :

- (41) biscuit [biskɥi] → بسكويت [baskwīt]
(42) kiosque [kjoʃk] → كشك [kušk]

Une autre contrainte qui se manifeste lors de l'intégration phonique des emprunts est celle de l'ajout d'un son, soit initial soit médian, pour briser une suite consonantique :

- (43) stade [stad] → استاد [ˈstād]¹
(44) croissant [kʁwasɑ̃] → كرواسون [kurwāsōn]

Généralement, le son français /ʒ/ se prononce /y/ en ADK (Alsaïdan, 1981 : 15). Mais pour les mots empruntés, il devient /dǧ/ avec l'ajout de la consonne d :

- (45) rouge [ʁuʒ] → روج [rūdǧ]
(46) maquillage [makijaʒ] → ماكياج [mäkyädǧ]

6.1.4. Aucune transformation

Parmi les emprunts dialectaux arabes au français, on trouve aussi toute une série de mots qui ne changent pas ou pratiquement pas en passant du français à l'ADK :

- (47) villa [villa] ou [vila] → فيلا [villa]
(48) boutique [butik] → بوتيك [būfik]
(49) séchoir [seʃwaʁ] → مشوار [sišwār]

Ici le mot original reste presque intact : les consonnes et les voyelles sont maintenues, se rapprochant d'un modèle arabe acceptable.

Notons que lors du processus d'intégration phonique des mots empruntés, l'adaptation ne se limite pas à la seule prononciation. Elle peut également affecter les caractéristiques prosodiques comme l'accentuation, l'intonation et le rythme des mots. Contrairement à certaines langues, l'arabe a un système d'accentuation des mots différents du français. Si l'on parle du côté dialectal, on peut même confirmer qu'il n'a pas de schéma d'accentuation fixe : l'accent est déterminé généralement par la position des voyelles longues et de certaines consonnes dans un mot. Selon Hassaan (1979 : 172-174), il s'agit d' : 1) accentuer la dernière syllabe si elle contient une voyelle longue ; 2) accentuer l'avant-dernière syllabe si elle contient une voyelle longue alors que la dernière syllabe a une voyelle plus courte, ou si les deux dernières syllabes sont de longueur moyenne.

¹ La hamza /' / est un des sons des plus importants et les plus intrigants dans la phonétique de la langue arabe. Il s'agit d'une pause glottale au début, au milieu ou à la fin du mot.

Les lexèmes empruntés sont donc généralement prononcés conformément à l'accentuation et au rythme de la langue emprunteuse (en l'occurrence l'ADK) même si les phonèmes sont identiques ou quasi-identiques.

6.2. L'intégration morphologique des unités empruntées

Les emprunts au français ne se limitent pas au transfert de lexies et leur intégration phonique à l'ADK. « Un autre concept important pour le suivi du cycle de vie des innovations lexicales, dans un état d'intégration avancé, concerne leur *productivité* » (Cartier, 2019 : 13). La pénétration est également visible par l'implantation de formants avec leurs éventuelles variations morphologiques, en fonction de leur catégorie grammaticale.

Dans notre cas, la plupart des emprunts sont nominaux. La création d'autres unités lexicales par dérivation (préfixation et suffixation) ou par composition en tant que mécanismes morphologiques, n'est pas opérationnelle dans notre contexte. C'est plutôt la flexion à fonctionnement affixal : il s'agit de l'adjonction d'affixes flexionnels arabes à la base lexicale française. Cette adaptation morphologique s'avère indispensable pour que le mot emprunté puisse être utilisé dans des patrons syntaxiques impliquant un accord en genre et en nombre.

1^{er} cas : L'adjonction de la marque flexionnelle du féminin

Le genre des emprunts correspond, dans la majorité des cas, à celui de la langue d'emprunt. L'arabe a deux genres, le masculin et le féminin. Le mot est généralement considéré comme masculin à moins qu'il ne soit féminisé par l'ajout de *tā'marbūṭa* (ة) nommée *tā'al-ta'nīṭ* qui apparaît à la fin du mot et qui se prononce /a¹. L'ADK, pour marquer le féminin, ajoute parfois le morphème -a comme affixe flexionnelle de genre :

- (50) blouse [bluz] → بلوزة [blūz-a]
- (51) commode [komod] → كوميدينة [kumudīn-a]
- (52) lampe [lāp] → لمبة [lamb-a]
- (53) marque [maʁk] → ماركة [mārk-a]

2^{ème} cas : La variation en genre et la féminisation

L'ADK peut aussi transformer les noms empruntés au français du masculin au féminin en utilisant la même règle, celle d'ajouter le morphème flexionnel -a à la fin des noms empruntés, s'adaptant ainsi morphologiquement avec la règle générale des noms au féminin :

- (54) coiffeur [kwafœʁ] → كوافيرة [kuwafēr-a]
- (55) abat-jour [abaʒuʁ] → أباجورة [ʾābāǧōr-a]
- (56) vase [vaz] → فارة [vāz-a]

3^{ème} cas : La variation en nombre

En arabe dialectal koweïtien, comme d'ailleurs en arabe standard moderne, les noms sont infléchis en fonction de trois nombres : singulier, duel et pluriel. Le duel et le pluriel ont des spécificités morphologiques et sont marqués par des affixes flexionnels distincts. Pour le duel, il s'agit d'adjoindre en final le morphème -in :

- (57) deux cartes → كرتين [kart-in]

¹ Il est à noter que certains mots arabes sont étymologiquement féminins sans *tā'marbūṭa*, uniquement par le sens ou par l'usage comme *šams* (شمس - soleil). Inversement, quelques rares mots masculins se terminent par *tā'marbūṭa* comme le mot *'allāma* (علامة) qui signifie "grand érudit" ou *ḫalīfa* (خليفة) qui signifie "calife".

Quant au pluriel, les mots français intégrés dans l'ADK marquent généralement le pluriel par l'ajout de l'affixe flexionnel **-āt** (pluriel régulier externe) :

- (58) décors [dekɔʁ] → ديكورات [dikōr-āt]
(59) parfums [paʁfɑ̃] → برفانات [barfān-āt]
(60) boutiques [butik] → بوتيكات [būfik-āt]

Une autre forme du pluriel – plus rare – est celle qui implique une modification du schème initial du singulier avec infixation de morphèmes comme **-ū** (pluriel irrégulier brisé):

- (61) cartes [kaʁt] → كروت [kurūt]
(62) banques [bɑ̃k] → بنوك [bunūk]

4^{ème} cas : La détermination

« Le comportement des éléments relatifs à la détermination/indétermination nominale varie selon les langues qui, même si génétiquement proches, peuvent se comporter de façons différentes » (Mion, 2009 : 215). Les articles définis *le* et *la* précédant les substantifs français sont remplacés par la marque de détermination arabe ال, invariable en genre et en nombre, qui accompagne le nom. En arabe classique et en ASM, il s'agit de *a(l)-*, prononcé plutôt *e(l)-* en arabe dialectal :

- (63) Le téléphone [lətɛləfɔ̃] → التليفون [e(l)-tilifōn]

Il est à noter que l'indétermination est non marquée en ADK.

Les mots étrangers sont donc traités comme des mots arabes. Les Koweïtiens ajoutent les affixes flexionnels qui sont habituellement annexés aux mots en ADK pour adapter les mots français et les utilisent conformément aux règles du dialecte.

Une fois l'emprunt installé phoniquement et morphologiquement dans la nouvelle structure d'accueil, il s'agit de voir si ce mot sera adapté sémantiquement ou restera fidèle à son sens initial. Dans tous les exemples attestés, les emprunts conservent dans la langue emprunteuse leur sémantisme d'origine.

Conclusion

L'emprunt est un phénomène complexe, où s'entrelacent des facteurs différents, d'ordre social, culturel et linguistique. Nous avons présenté dans ce travail à la fois le contexte de l'emprunt, le statut des deux langues en question, ainsi qu'une analyse linguistique de l'intégration des unités traitées.

Nous pouvons confirmer que l'ADK contient bien des mots français, comme indice de la dynamique interactive des langues, même les plus éloignées. Les emprunts obéissent aux différentes phases d'intégration et finissent par se soumettre aux schémas de la langue emprunteuse : leur intégration, aussi bien phonétique que morphologique, dans le système dialectal koweïtien se produit de manière naturelle de façon que les locuteurs natifs les adoptent et les utilisent comme étant des mots arabes : ils ne sont plus ressentis comme étrangers. En résumé, on arabise les mots français empruntés en les adaptant à la phonie et à la morphologie de l'arabe koweïtien.

Sur la base des résultats de cette étude, nous pouvons conclure que le contact – direct ou indirect – entre le français et l'ADK est clair, et que l'ADK accepte les mots français généralement avec adaptation. De nombreux mots du français sont remarqués dans le dialecte koweïtien malgré les différents efforts des linguistes arabes pour conserver les mots arabes classiques. Or, ces mots étrangers ont plus de présence pour l'arabe parlé que pour l'écrit qui continue à garder plus ou moins sa tendance puriste.

Références bibliographiques

- Al-Ghunaim, Y., 2004, *'alfāz al-lahġa al-kuwaytiyya fī kitāb līsān al-'arab l-ibn manzūr* (Mots du dialecte koweïtien dans le livre *Lisan Al-Arab d'Ibn Manzour*), Koweït, Centre de recherches et d'études koweïtiennes.
- Alsaïdan, H., M., 1981, *al-mawsū'a al-kuwaytiyya al-muḥtaṣara* (L'encyclopédie koweïtienne concise), Koweït, Agence des publications.
- Al-Shaheen A., I., 2010, *'atīġ al-ṣūf... fī al-kalimāt wal-ḥurūf* (Vielle laine en mots et lettres), Koweït, Librairie nationale du Koweït.
- Alshemeri, F., 2021, *Caractéristiques sociolinguistiques du dialecte koweïtien*, Mémoire sous la direction de Miloud Gharrafi, Lyon, Université Jean Moulin (Lyon 3).
- Arioli A. (ed.). *Miscellanea Arabica 2009*. La Sapienza Orientale, p. 215-231.
- Baïder, F. (éd), 2007, *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, Paris, L'Harmattan.
- Berk-Bozdemir, C., 1999, *Les emprunts linguistiques entre le français et le turc*, Thèse de doctorat, Paris, Paris 3.
- Cartier, E., 2019, « Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille », in Kacprzak A., Mudrochová R., et Jean-François Sablayrolles J.-F. (dir.). *L'emprunt en question(s) : conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, p. 3-28.
- Deroy, L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles lettres.
- Dubois, J. et al., 2007, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas (Larousse 1999 pour la 1^{ère} éd).
- Haspelmath, M. et Tadmor, U., 2009, *The World Loanword Database (WOLD)*, Leipzig, Institut Max Planck d'anthropologie évolutionniste, <http://wold.cld.org>, consulté le 18/6/2024.
- Hassaan, T., 1979, *Al-luġa al-'arabiyya ma'nāhā wa mabnāhā* (La langue arabe, sa signification et sa structure), le Caire, Maison de la Culture.
- Johnstone, T. M., 1963, « The Affrication of 'kaf' and 'gaf' in the Arabic dialects of the Arabian Peninsula », *Journal of Semitic Studies* 8(2), p. 201-226.
- Johnstone, T. M., 1967, *Eastern Arabic dialect studies*. Oxford, Oxford University Press.
- Lemaud, Ch., 1976, « Le Koweït », *Revue des deux mondes* 11, p. 88-93.
- Loubier, Ch., 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Québec, Office québécois de la langue française.
- Mion, G., 2009, « L'indétermination nominale dans les dialectes arabes. Une vue d'ensemble », in Napitupulu, C., 2019, « La rivalité entre de langues des colonisateurs (français et anglais) », *Digital Press Social Sciences and Humanities* 3, p. 2-8.
- Niklas-Salminen, A., 2012, « L'adaptation formelle des emprunts du français aux langues germaniques. Les langues germaniques », *Travaux : Travaux du CLAIR / Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 23, p. 171-180.
- Pergnier, M., 1981, « À propos des emprunts du français à l'anglais », *L'Information Grammaticale* 11, p. 26-28.
- Salem, Kh., M., 2009, *qāmūs al-kalimāt al-'aġnabiyya fī al-lahġa al-kuwaytiyya* (Dictionnaire des mots étrangers dans le dialecte koweïtien), Kuwait.
- Sid Ahmed, Kh., 2012, « Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française », *Synergie Chili* 8, p. 71-81.
- Sitographie*
<https://www.lahjah.com/web/>, consulté le 17/6/2024.
<https://timeskuwait.com/news/le-koweit-se-pare-des-couleurs-de-la-francophonie-lancement-du-mois-de-la-francophonie-au-koweit/>, consulté le 1/7/2024.

Racha **Elkhamissy** est professeure de linguistique française à l'Université Ain Shams (Egypte) et à l'Université du Koweït. Ses domaines de recherche sont l'analyse contrastive français-arabe, et la syntaxe. Elle est l'auteure de plusieurs publications dont « Réflexions sur la forme verbale en "-rait" dans le discours juridique : le cas du Code civil français » in Thélème vol. 34/1 (2019), « L'impersonnel en français et en arabe : étude contrastive » in Studii de Gramatică contrastivă 34/2020, « Quelques propriétés différentielles entre le français et l'arabe : le cas des locutions verbales » in Studii de Gramatică contrastivă 40/2023. Scopus Author Identifier: Racha El khamissy ORCID ID : 0000-0001-5574-8428

